Nations Unies S/2013/141



Conseil de sécurité

Distr. générale 11 mars 2013 Français Original : anglais

Lettre datée du 9 mars 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration du porteparole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée, publiée le 9 mars 2013 à propos de la résolution 2094 (2013) du Conseil de sécurité (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur, Représentant permanent (Signé) Sin Son Ho





Annexe à la lettre datée du 9 mars 2013 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

Déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République populaire démocratique de Corée

Le 9 mars 2013

Le 7 mars, le Conseil de sécurité a concocté, avec les États-Unis dans le rôle du maître d'œuvre, une nouvelle « résolution imposant des sanctions » à la République populaire démocratique de Corée à la suite de son troisième essai nucléaire.

Cette « résolution » démontre clairement que le Conseil de sécurité a été contraint à mettre en œuvre la politique hostile des États-Unis, qui vise à faire disparaître l'idéologie et le système choisis par le peuple de la République populaire démocratique de Corée en désarmant le pays et en asphyxiant son économie.

Les États-Unis ont délibérément violé le droit légitime d'un État souverain de lancer un satellite et ont intensifié les manœuvres destinées à étouffer la République populaire démocratique de Corée. C'est donc l'État criminel par excellence qui l'a obligée à procéder à un essai nucléaire souterrain à titre défensif.

Si le Conseil de sécurité avait été un tant soit peu impartial, il aurait d'emblée protesté contre les actes hostiles et autoritaires dirigés par les États-Unis contre la République populaire démocratique de Corée. Au lieu de cela, il l'a poussée à réaliser cet essai nucléaire, alors que le pays s'était donné comme priorités de redresser l'économie et d'améliorer les conditions de vie de la population.

Mai depuis le début, le Conseil de sécurité a adopté la mauvaise attitude, nourrissant ainsi les tensions, en prêtant attention uniquement aux affirmations et aux exigences unilatérales des États-Unis, sans tenir compte des causes profondes de l'hostilité entre la République populaire démocratique de Corée, et les États-Unis ni du problème que posent les activités nucléaires dans la péninsule coréenne.

Au cours des huit dernières années, le Conseil de sécurité a concocté, à l'instigation des États-Unis, cinq « résolutions imposant des sanctions » à la République populaire démocratique de Corée, mais ces résolutions n'ont eu pour effet que de renforcer, en termes de qualité et de quantité, la force de dissuasion nucléaire du pays, contrairement à ce qui en était attendu.

La force de dissuasion nucléaire dont dispose la République populaire démocratique de Corée lui donne des moyens solides de défendre sa souveraineté et ses droits fondamentaux et a servi d'arme précieuse et toute puissante pour réduire à néant les manœuvres menées par les États-Unis en vue de déclencher une guerre nucléaire et pour réaliser plus vite la réunification nationale attendue de longue date.

Comme elle l'a fait par le passé, la République populaire démocratique de Corée dénonce avec véhémence et rejette en tout point la résolution relative aux sanctions la visant, considérant qu'elle résulte de la politique hostile menée par les États-Unis à son égard.

13-25476

L'adoption de cette résolution par les États-Unis et ses alliés, qui vise à empêcher la République populaire démocratique de Corée de conquérir l'espace et à affaiblir sa force de dissuasion nucléaire, ne fera que multiplier par 1 000 les capacités militaires du pays.

Le Conseil de sécurité a commis un crime en encourageant les États-Unis dans leur tentative éhontée de déclencher une guerre nucléaire sous le prétexte d'œuvrer à la non-prolifération des armes nucléaires, ce qui a instauré dans la péninsule coréenne une situation qui peut rapidement basculer.

La République populaire démocratique de Corée a déjà dit clairement et fermement que si les États-Unis optaient en définitive pour le conflit, elle prendrait des mesures de rétorsion de plus en plus dures qui déboucheraient sur une grande guerre pour la réunification nationale.

La République populaire démocratique de Corée combattra jusqu'à la victoire finale, qu'elle ne manquera pas de remporter par ses propres moyens et à sa façon.

Le monde verra alors clairement que la République populaire démocratique de Corée aura durablement renforcé sa position d'État doté de l'arme nucléaire et maîtrisant le lancement de satellites parce que les États-Unis auront poussé le Conseil de sécurité à concocter la « résolution ».

13-25476